

l'administration et délivrés par les centres d'écrit à partir du jour de l'ouverture des inscriptions, notamment pour les candidats résidant dans les territoires d'outre-mer ou à l'étranger.

Les candidats devront prendre leurs dispositions :

- d'une part, pour s'inscrire par internet ou par voie télématique ou pour retirer et compléter, en temps utile, les formulaires nécessaires à leur inscription ;

- d'autre part, pour faire parvenir ces documents ou les confirmations d'inscription internet et télématique, sous leur responsabilité, aux

services compétents avant la date de clôture du registre des inscriptions.

Aucune demande parvenue hors délai ne pourra être prise en considération quel que soit le motif indiqué.

Pour le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche et par délégation,

Le directeur des personnels, de la modernisation et de l'administration
Dominique ANTOINE

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES EXAMENS ET CONCOURS ATOS - ANNÉE SCOLAIRE 2003-2004

CATÉGORIE A					
Concours et examens	Ouverture du registre des inscriptions	Clôture du registre des inscriptions	Modalités d'inscription	Dates des épreuves écrites	Périodes prévues pour les épreuves orales et/ou pratiques
I - Concours ou examens nationaux organisés pour l'administration centrale et les services déconcentrés session 2004					
Concours de médecin sur titres et travaux (externe) (art. 4-1 A du décret n° 91-1195 du 27-11-1991 modifié)	Préinscription 9 septembre au 3 octobre 2003	17 octobre 2003	36 14 (suivi du code académique et d'une clé) ou internet http://siac.ac-nom.de	néant	À partir du 12 mai 2004
Concours de médecin sur épreuves (externe) (art. 4-1 B du décret n° 91-1195 du 27-11-1991 modifié)	Préinscription 9 septembre au 3 octobre 2003	17 octobre 2003	l'academie.fr/ate.html (sauf pour Paris, Créteil, Versailles : http://atoss.siec.fr/atoss.html)	27 janvier 2004	
Concours de médecin sur titres et travaux (interne) (art. 4-2 du décret n° 91-1195 du 27-11-1991 modifié)	Préinscription 9 septembre au 3 octobre 2003	17 octobre 2003		néant	

CATÉGORIE A (suite)

Concours et examens	Ouverture du registre des inscriptions	Clôture du registre des inscriptions	Modalités d'inscription	Dates des épreuves écrites	Périodes prévues pour les épreuves orales et/ou pratiques
I - Concours ou examens nationaux organisés pour l'administration centrale et les services déconcentrés session 2004 (suite)					
Concours de conseiller d'administration scolaire et universitaire (CASU)	Préinscription 3 au 27 juin 2003	10 juillet 2003	36 14 (suivi du code académique et d'une clé) ou internet http://siac.ac-nom.de.l'academie.fr/ate.html (sauf pour Paris, Créteil, Versailles : http://atoss.siec.fr/atoss.html)	18 novembre 2003	À partir du 13 janvier 2004
Examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration scolaire et universitaire (*) (APASU)	Préinscription 3 au 27 juin 2003	4 juillet 2003	Rectorat de l'académie du lieu de résidence ou du lieu de travail, vice-rectorats, ambassades ou, pour les AASU affectés à l'administration centrale : bureau des concours DPMA B7	néant	À partir du 6 janvier 2004

Les concours ou examens signalés par () s'adressent aux seuls fonctionnaires ou agents dont la carrière est gérée par la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (DPMA).*

CATÉGORIE A (suite)

Concours et examens	Ouverture du registre des inscriptions	Clôture du registre des inscriptions	Modalités d'inscription	Dates des épreuves écrites	Périodes prévues pour les épreuves orales et/ou pratiques
I - Concours ou examens nationaux organisés pour l'administration centrale et les services déconcentrés session 2004 (suite)					
Concours d'attaché d'administration scolaire et universitaire interne (AASU interne)	Préinscription 3 au 27 juin 2003	10 juillet 2003	36 14 (suivi du code académique et d'une clé) ou internet http://siac.ac-nom.de-l'academie.fr/ate.html (sauf pour Paris, Créteil, Versailles : http://atoss.siec.fr/atoss.html)	13 et 14 janvier 2004	À partir du 2 juin 2004
Concours d'attaché d'administration scolaire et universitaire externe (AASU externe)	Préinscription 2 au 26 septembre 2003	17 octobre 2003		13 et 14 janvier 2004	À partir du 2 juin 2004
Concours de conseiller technique de service social (interne) (*) (CTSS)	Préinscription 3 au 27 juin 2003	4 juillet 2003	Rectorat de l'académie du lieu de résidence ou du lieu de travail, vice-rectorats	13 novembre 2003	À partir du 6 janvier 2004

Les concours ou examens signalés par () s'adressent aux seuls fonctionnaires ou agents dont la carrière est gérée par la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (DPMA).*

CATÉGORIE A (suite)

Concours et examens	Ouverture du registre des inscriptions	Clôture du registre des inscriptions	Modalités d'inscription	Dates des épreuves écrites	Périodes prévues pour les épreuves orales et/ou pratiques
II - Recrutements organisés au titre de la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation de recrutement (loi Sapin) session 2003					
Concours d'attaché d'administration scolaire et universitaire réservé (AASU réservé)	Préinscription 6 au 30 mai 2003	13 juin 2003	36 14 (suivi du code académique et d'une clé) ou internet http://siac.ac-nom.de-l-academie.fr/ate.html (sauf pour Paris, Créteil, Versailles : http://atoss.siec.fr/atoss.html)	22 septembre 2003	À partir du 27 octobre 2003
Concours d'attaché d'administration scolaire et universitaire 3ème concours (AASU 3ème concours)	Préinscription 6 au 30 mai 2003	13 juin 2003		24 et 25 septembre 2003	À partir du 3 novembre 2003

CATÉGORIE B

Concours et examens	Ouverture du registre des inscriptions	Clôture du registre des inscriptions	Modalités d'inscription	Dates des épreuves écrites	Périodes prévues pour les épreuves orales et/ou pratiques
I - Concours ou examens nationaux organisés pour les services déconcentrés session 2004					
Examen professionnel d'accès au grade de technicien de laboratoire de classe supérieure (*)	Préinscription 1er au 24 octobre 2003	7 novembre 2003	Rectorat de l'académie du lieu de résidence ou du lieu de travail, vice-rectorats	néant	À partir du 30 mars 2004
Concours de technicien de laboratoire spécialités A, B et C (externe et interne)	Préinscription 1er au 24 octobre 2003	7 novembre 2003	36 14 (suivi du code académique et d'une clé) ou internet http://siac. ac-nom de l'academie.fr/ ate.html (sauf pour Paris, Créteil, Versailles : http://atoss. siec.fr/atoss. html	26 février 2004	À partir du 25 mai 2004
Examen professionnel d'accès au corps de technicien de laboratoire spécialités A, B et C	Préinscription 1er au 24 octobre 2003	7 novembre 2003	Rectorat de l'académie du lieu de résidence ou du lieu de travail, vice-rectorats	néant	À partir du 25 mai 2004
Examen professionnel d'accès au grade de technicien de l'éducation nationale de classe supérieure	Préinscription 2 au 26 septembre 2003	3 octobre 2003	Rectorat de l'académie du lieu de résidence ou du lieu de travail, vice-rectorats	néant	À partir du 9 décembre 2003

(*) Ces examens professionnels s'adressent aux seuls agents dont la carrière est gérée par la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (DPMA).

CATÉGORIE B (suite)

Concours et examens	Ouverture du registre des inscriptions	Clôture du registre des inscriptions	Modalités d'inscription	Dates des épreuves écrites	Périodes prévues pour les épreuves orales et/ou pratiques
I - Concours ou examens nationaux organisés pour les services déconcentrés session 2004 (suite)					
Concours externe et interne de technicien de l'éducation nationale (TEN) spécialités : - restauration collective - informatique, bureautique, audiovisuel - équipement technique et énergie	Préinscription 7 au 31 octobre 2003	14 novembre 2003	36 14 (suivi du code académique et d'une clé) ou internet http://siac.ac-nom.de.l'academie.fr/ate.html (sauf pour Paris, Créteil, Versailles : http://atoss.siec.fr/atoss.html)	21 janvier 2004	À partir du 4 mai 2004
Examen professionnel d'accès au corps de technicien de l'éducation nationale (TEN) spécialités : - restauration collective - informatique, bureautique, audiovisuel - équipement technique et énergie	Préinscription 7 au 31 octobre 2003	14 novembre 2003	36 14 (suivi du code académique et d'une clé) ou internet http://siac.ac-nom.de.l'academie.fr/ate.html (sauf pour Paris, Créteil, Versailles : http://atoss.siec.fr/atoss.html)	22 janvier 2004	À partir du 4 mai 2004
Examen professionnel d'accès au grade de secrétaire d'administration scolaire et universitaire de classe exceptionnelle (SASU-CE) réservé aux candidats "hors académie" (*)	Préinscription 2 au 19 décembre 2003	26 décembre 2003	Vice-rectorats, ambassades, bureau des concours DPMA B7	25 février 2004	À partir du 25 mars 2004

(*) Ces examens professionnels s'adressent aux seuls agents dont la carrière est gérée par la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (DPMA).

CATÉGORIE B (suite)

Concours et examens	Ouverture du registre des inscriptions	Clôture du registre des inscriptions	Modalités d'inscription	Dates des épreuves écrites	Périodes prévues pour les épreuves orales et/ou pratiques
II - Concours ou examens organisés pour l'administration centrale session 2003					
Examen professionnel d'accès au grade de secrétaire administratif d'administration centrale de classe exceptionnelle (SAAC-CE) (*)	10 mars 2003	4 avril 2003	Administration centrale (bureau des concours DPMA B7)	7 mai 2003	À partir du 2 juin 2003
Concours SAAC interne	Préinscription 5 au 23 mai 2003	30 mai 2003	Administration centrale (bureau des concours DPMA B7)	16 septembre 2003	À partir du 13 octobre 2003
Concours SAAC externe	Un concours commun est organisé avec le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (**)				

(*) Ces examens professionnels s'adressent aux seuls agents dont la carrière est gérée par la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (DPMA).

(**) La date limite de retrait ou de demande (le cachet de la poste faisant foi) des dossiers d'inscription est fixée au 12 mai 2003, délai de rigueur, avant minuit sur internet ou sur l'intranet ministériel (http://minefi.gouv.fr/minefi/pratique/metiers_concours/index.htm) avant 18 heures au bureau des concours du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, à l'adresse suivante : Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, direction du personnel, de la modernisation et de l'administration, bureau 4C-Concours-Teledoc 768, 120, rue de Bercy 75572 Paris cedex 12.

N.B. : Des concours réservés de catégorie B pourront être organisés en 2003 au titre de la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement (Loi Sapin).

CATÉGORIE B (suite)**III - Concours ou examens organisés par les services déconcentrés
session 2004**

Examen professionnel d'accès au grade de secrétaire d'administration scolaire et universitaire de classe exceptionnelle (SASU-CE) (*)	Ces concours ou examens seront organisés au cours du 1 ^{er} semestre 2004 à la diligence des recteurs. Afin de connaître les dates d'ouverture et de clôture des registres d'inscriptions ainsi que celles des épreuves, les candidats doivent s'adresser dès le début de l'année scolaire 2003-2004, à la division des examens et concours du rectorat : - de l'académie (ou des académies) de leur choix ; - ou de l'académie d'affectation, notamment pour les examens de secrétaire d'administration scolaire et universitaire de classe supérieure, d'infirmière en chef.
Concours de secrétaire d'administration scolaire et universitaire (SASU) externe - interne	
Concours d'assistant et d'assistante de service social (externe - interne)	
Concours d'infirmier(e) (externe - interne)	

CATÉGORIE C

I - Concours ou examens organisés par les services déconcentrés session 2004

<p>Concours d'adjoint administratif des services déconcentrés spécialité : administration générale (externe - interne)</p>	<p>Ces concours ou examens seront organisés au cours du 1er semestre 2004 à la diligence des recteurs.</p> <p>Afin de connaître les dates précises d'ouverture et de clôture des registres d'inscriptions ainsi que celles des épreuves, les candidats doivent s'adresser, dès le début de l'année scolaire 2003-2004, à la division des examens et concours du rectorat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'académie (ou des académies) de leur choix ; - ou de l'académie d'affectation, notamment pour les examens de secrétaire d'administration scolaire et universitaire de classe supérieure, d'infirmière en chef.
<p>Concours d'adjoint administratif des services déconcentrés spécialité : administration et dactylographie (externe - interne)</p>	
<p>Concours de maître ouvrier (externe - interne) Spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cuisine - agencement et revêtement - installations électriques, sanitaires et thermiques - espaces verts et installations sportives - installations bureautiques et audiovisuelles 	
<p>Concours d'ouvrier professionnel (externe - interne) et examens d'ouvrier professionnel de l'éducation nationale Spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cuisine - lingerie - magasinage (ateliers) - installations électriques - revêtements et finitions - agencement intérieur - installations sanitaires et thermiques - espaces verts et installations sportives - installations bureautiques et audiovisuelles - accueil 	
<p>Concours d'aide technique de laboratoire (externe - interne)</p>	
<p>Concours d'aide de laboratoire (externe - interne)</p>	
<p>Concours d'aide de laboratoire (externe - interne)</p>	

Des concours réservés et examens professionnels réservés de catégorie C pourront être organisés en 2003 au titre de la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement (loi Sapin).

CATÉGORIE C (suite)

II - Recrutements externes sans concours, organisés par les services déconcentrés au titre de la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement (loi Sapin) session 2004

Recrutement sans concours d'ouvrier d'entretien et d'accueil

Ces recrutements seront organisés au cours du 1er semestre 2004 à la diligence des recteurs.
Afin de connaître les modalités précises d'ouverture et de clôture des registres d'inscription, les candidats doivent s'adresser, dès le début de l'année scolaire 2003-2004, à la division des examens et concours du rectorat (ou des rectorats) de leur choix.

N.B. : Des recrutements sans concours "réservés" dans les corps de catégorie C classés en échelle 2 de rémunération pourront être organisés, en 2003, au titre de la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement (loi Sapin).